

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

21 SEP. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



23124616

N° d'entreprise **0437022414**

Dénomination

(en entier) : **Cowalex**

(en abrégé)

Forme juridique **société anonyme**

Adresse complète du siège **Boulevard Poincaré 78-79 à B-1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : **Démission de Bart Allaert et nomination de Jérôme Waterkeyn**

Extrait des décisions écrites et unanimes des actionnaires du 8 août 2023

Les actionnaires prennent acte de la démission comme administrateur de Monsieur Bart ALLAERT avec effet au 8 août 2023.

Les actionnaires nomment Monsieur Jérôme WATERKEYN en tant qu'administrateur de la société avec effet au 8 août 2023.

Le mandat de Monsieur WATERKEYN n'est pas rémunéré.

Les actionnaires ont pris acte de la décision de Monsieur Jérôme WATERKEYN d'élire domicile au siège de la Société dans le cadre de l'exercice de ses fonctions d'administrateur de la Société.

Monsieur Jérôme WATERKEYN est nommé pour un terme de 3 ans, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les comptes de la Société pour l'exercice clos en 2025.

Les actionnaires donnent par la présente une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Madame Aylin Cebbar et à Madame Patricia Goossens, chacun agissant individuellement et avec possibilité de substitution, en vue du dépôt et de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge et en vue de toutes les modifications nécessaires à la Banque Carrefour des Entreprises, par l'intermédiaire d'un guichet d'entreprises (le cas échéant).

Patricia GOOSSENS
Mandataire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Continuer sur la dernière page du Moniteur

Au recto : Non applicable du notaire intervenant ou de la personne ou des personnes ayant pu avoir représenté la personne ou les personnes.

Au verso : Non applicable, tous applicables aux actes du type « Démission ».